

HONORAIRES TRANSACTIONS

(Appartements - locaux - commerciaux - villas et autres)

Barème des Ventes

Moins de 100.000€	forfait de 9000 € HT
De 101.000€ à 150.000€.....	10 % HT
De 151.000€ à 200.000€	9 % HT
De 201.000€ à 250.000€.....	8 % HT
De 251.000€ à 300.000€.....	7 % HT
De 301.000€ à 350.000€.....	6 % HT
Au-delà de 351.000€	5% HT

Les honoraires sont à la charge du vendeur.

HONORAIRES LOCATIONS

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC/m ²
de la surface habitable à la charge du locataire et du bailleur	
- Etat des lieux d'entrée	3 € TTC/m ²
de la surface habitable à la charge du locataire et du bailleur	
- Location d'un local professionnel	12 % HT
du loyer annuel à la charge du locataire	

Prestation particulières

Estat des lieux simple	2.76 €/m ² HT
Attestation de valeur locative	180 € HT
Avis de valeur	360 € HT
Rédaction de bail	250 € HT
Déclaration de sinistre	50€ HT

Gestion locative

Honoraires pour la gestion locative	7 % TTC
Garantie des loyers impayés	2.10 % TTC
Vacance locative	2.52 % TTC